

**COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS***concernant**le Plan directeur du Service de la sécurité publique Horizon 2025*

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Le Service de la sécurité publique (SSP) a évolué de manière notable au cours de ces dix dernières années. Parmi les développements apportés, il convient de relever les éléments suivants :

- La constitution, le 1<sup>er</sup> juillet 2012, de l'Association intercommunale en matière de sécurité publique *Police Nord Vaudois* (PNV).
- Le développement de la police de proximité, dès 2014.
- L'intégration de nouvelles communes à PNV en 2015 et 2016.
- Le rattachement en 2015 de la filière Mobilité au SSP.
- L'implémentation en 2015 d'une nouvelle culture d'entreprise s'appuyant sur une démarche participative à tous les niveaux et une refonte de la structure organisationnelle au sein de SSP.
- La création d'une antenne PNV à la gare en 2016.
- Une réorganisation en profondeur de trois divisions du SSP en 2019.
- Le déploiement au sein de PNV de la section civile de l'Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats en 2019.

En date du 3 février 2021, la Municipalité a validé le Plan directeur du Service de la sécurité publique Horizon 2025, qui constitue l'un des objectifs du nouvel Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats pour la période 2020-2021, et le fruit d'un important travail de l'état-major du SSP. Ce document figure en annexe à la présente Communication. Il est également disponible à l'adresse [www.policenv.ch](http://www.policenv.ch), et fournit en particulier les informations suivantes.

**1. Fondamentaux**

Le SSP se dote de son premier plan directeur, de portée institutionnelle. Par ses travaux menés en 2020, l'état-major du SSP a saisi l'opportunité de se pencher sur les fondamentaux du service, en portant une réflexion sur les valeurs fondamentales institutionnelles, véritable ADN du service (page 22), ainsi que sur les lignes directrices de nature à fédérer l'ensemble des collaborateurs, qu'ils soient civils ou uniformés (page 23).

En outre, dans une démarche intégrative, les collaborateurs civils et uniformés ont été amenés à apporter leur contribution pour :

- Définir les 3 axes forts du service « Servir – Protéger – Agir » (page 23).
- Témoigner sur leur action au quotidien (pages 30-34).

## 2. Enjeux en termes de messages

Le SSP est largement méconnu au sein de la population. Le Plan directeur du Service de la sécurité publique est ainsi construit de manière à apporter les trois messages suivants :

- Le SSP se démarque par son caractère polyvalent et multifacettes, riche de la diversité de ses missions et de ses domaines d'activités, délivrant des prestations allant largement au-delà de celles dites de police.
- Il a la particularité de regrouper des entités relevant d'une part directement de la Ville d'Yverdon-les-Bains et d'autre part d'une association intercommunale de police regroupant 11 communes.
- Il s'inscrit viscéralement et de longue date dans une politique de proximité, articulant toutes ses actions au quotidien afin de répondre aux besoins de la population.

Ce plan directeur est également agrémenté d'illustrations et de chiffres-clés permettant de dessiner simplement le contexte dans lequel s'intègre l'action du service.

## 3. Présentation des quatre entités du service

De manière innovante, les entités du service se présentent, non pas en termes de missions, mais en termes de prestations fournies, catégorisées à l'aide de trois pictogrammes : prestations pour la Ville d'Yverdon-les-Bains, prestations pour les 11 communes membres de l'Association intercommunale de police, prestations internes (pages 14-19).

Un organigramme largement revisité offre en outre une vision d'ensemble, mettant en valeur la diversité du service (pages 20-21).

## 4. Horizon 2025

Le service inscrit l'ensemble de ses actions dans une volonté de cohérence par des prestations exemplaires, au service de la population, en évoluant avec ses partenaires dans des enjeux partagés. Pour les cinq prochaines années, le SSP portera un accent particulier sur les quatre axes suivants (« Vision », pages 24-25) :

- Qualité
- Transversalité
- Proximité
- Partenariat

Pour atteindre sa vision et répondre à ces quatre enjeux majeurs, le service prévoit de mener huit projets stratégiques (pages 28-29) : trois projets tendront à fournir de nouvelles prestations pour la Ville d'Yverdon-les-Bains, trois projets sont principalement destinés aux 11 communes membres de l'Association intercommunale de police et deux projets sont prévus pour le service en interne.

Ces projets stratégiques n'ont pas été déclinés de manière détaillée dans le plan directeur, destiné au grand public. Ils feront en revanche l'objet d'un plan d'action destiné à la Municipalité.



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre acte de la présente communication.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :



J.-D. Carrard



Le secrétaire :



F. Zürcher

Annexe : Plan directeur du Service de la sécurité publique Horizon 2025

Plan directeur

# Service de la sécurité publique

Horizon 2025



Sécurité  
publique

Une ville-centre





La Ville d'Yverdon-les-Bains a pour ambition, par ses projets et ses infrastructures, d'attirer de nouveaux habitants, des étudiants, des sportifs, des amateurs de culture ainsi que d'augmenter le nombre d'entreprises sur son territoire. Elle souhaite ainsi offrir des prestations optimales à l'ensemble des résidents et usagers, tout en favorisant les liens sociaux et le bien-vivre ensemble afin d'assurer une cohabitation des plus harmonieuses, sans zones d'exclusion. Elle a également à cœur de promouvoir un lieu de vie à la fois stimulant et ressourçant, dans le respect social et dans un bon climat de sécurité.

Concevoir la ville de demain passe inévitablement par une approche globale de la sécurité. En matière d'administration, la Ville se doit aussi de proposer les services les plus en phase avec sa population, efficaces et gérés de manière exemplaire. Ainsi, la Municipalité met l'accent sur l'importance d'un plan directeur de la sécurité publique, véritable outil politique stratégique mais également moyen de communication à l'intention de la population.

Au risque de faire tomber un cliché, le Service de la sécurité publique se particularise comme un service polyvalent multifacette, délivrant des prestations allant largement au-delà de celles dites de police. Il s'inscrit viscéralement et de longue date dans une politique de proximité, articulant toutes ses actions au quotidien afin de répondre aux besoins de la population.

Il développe de manière innovante de nombreux partenariats, mettant l'accent sur l'indispensable cohésion interne et la collaboration avec les services de la Ville. La transversalité constitue une plus-value qui lui permet de faire émerger des projets durables. Le service tient sa force de la richesse des compétences pluridisciplinaires de ses collaboratrices et collaborateurs, qui est mise au profit de la collectivité et de la sécurité publique.

*Valérie Jaggi Wepf*  
Municipale



## Mot du Chef de service



Face à un environnement d'incertitude permanente, les organisations publiques - et plus particulièrement toutes celles qui s'inscrivent dans des missions régaliennes ou de légalisation de l'espace public - doivent pouvoir placer leurs actions sous un label d'anticipation élevé. Il s'agit d'exposer des perspectives dans la profondeur mais aussi d'être capable de réagir vite et efficacement. Dans cette dynamique constante entre les intérêts prépondérants et les possibilités de services d'une administration, il convient de trouver la bonne équation garante d'un système flexible et durable. Ces défis sont les enjeux quotidiens du Service de la sécurité publique.

Dans ce contexte, les notions de globalité, de vue d'ensemble, de connaissances croisées ou de collaborations étroites demeurent une nécessité absolue, gage d'un horizon étendu, consolidé. Il appartient alors à tout décideur de créer des modes interdisciplinaires d'échanges permettant de faire émerger l'ensemble des nœuds, contraintes, risques, inconforts, pour identifier nos chances et nos opportunités. Ces principes connus sont malheureusement trop souvent éloignés de nos travaux immédiats, dont la somme des résultats se nuance, parfois, de réponses elliptiques. C'est dire combien il est important de pouvoir interagir rapidement et extraire des conséquences constructives.

Sur la base de ce constat, le Service de la sécurité publique, par sa direction, a défini ses objectifs dans une forte volonté de transversalité institutionnelle. Cette ligne, ancrée dans un mode de faire permanent, implique à tous les échelons du service une rigueur de « penser global ». Les marges de cet exercice sont les fondements du plan directeur de la sécurité publique. La cohérence des prestations, dans une perspective de changement permanent, impose de maintenir nos actions ouvertes aux remarques et observations de notre population.

Une stratégie exposée et limitée dans un espace temporel à 5 ans, principalement dans des domaines sécuritaires, de projets transversaux ou de mobilité urbaine, fait écho à une notion essentielle à toute structure: la flexibilité! Nos collaboratrices et collaborateurs, qui s'impliquent en acteurs de solutions, doivent pouvoir disposer de la créativité nécessaire et riche au développement d'une ville.

La diversité des actes métiers du Service de la sécurité publique a forgé un cœur de compétences dont nos collaboratrices et collaborateurs sont les acteurs clés. L'enjeu principal demeure le bien-vivre ensemble avec et pour la collectivité !

Pascal Pittet  
Chef de service

## Casser un cliché

Le Service de la sécurité publique se démarque par son caractère polyvalent et multifacette, riche de la diversité de ses missions et de ses domaines d'activités.

Il a également la très grande particularité de regrouper à la fois des entités répondant directement aux autorités de la ville d'Yverdon-les-Bains et à la fois à une association intercommunale de police regroupant 11 communes.

Le terme de « sécurité publique » est commun dans le langage courant, notamment au sein des administrations communales et cantonales romandes. Pourtant, les définitions sont rares dans les publications et sources publiques. Selon Thésaurus Québec (<http://www.thesaurus.gouv.qc.ca/>), le terme de sécurité publique se définit comme un « ensemble de mesures instaurées par l'État dans le but de garantir l'ordre public et la sécurité des citoyens ». Cette notion se recoupe dans la littérature avec la notion de sécurité intérieure, définie par le *Nouveau traité de sécurité*\* comme étant les « activités déployées par des spécialistes pour protéger leurs concitoyens contre les dangers associés à la vie en société et lutter contre la criminalité ».

Pourtant, ces définitions ne sont pas le reflet de la diversité des missions et domaines d'activités du Service de la sécurité publique d'Yverdon-les-Bains. Ce dernier, polyvalent et multifacette, traite, parmi tant d'autres domaines, de mobilité, de gestion du stationnement, de résolution de problèmes dans les quartiers, de la gestion du centre funéraire de la ville ainsi que de démarches administratives via le contrôle des habitants et la police du commerce.

Ce service a également la très grande particularité de regrouper à la fois des entités uniformées et civiles répondant directement aux autorités de la ville d'Yverdon-les-Bains et à la fois une association intercommunale de police, au service de 11 communes (Chamblon, Cheseaux-Noréaz, Ependes, Method, Montcherand, Orbe, Pomy, Suchy, Suscévaz, Treycovagnes, Yverdon-les-Bains) sous l'égide d'une gouvernance intercommunale ad hoc.

Le présent plan directeur se veut ainsi un document présentant au grand public de manière imagée et illustrée les spécificités du Service de la sécurité publique ainsi que ses projets stratégiques pour les 5 prochaines années, lesquels seront déclinés sous la forme d'un plan d'action détaillé destiné aux autorités.

\* p. 11, *Nouveau traité de sécurité: sécurité intérieure et sécurité urbaine*, sous la direction de MM. Cusson, Ribaux, Blais, Raynaud

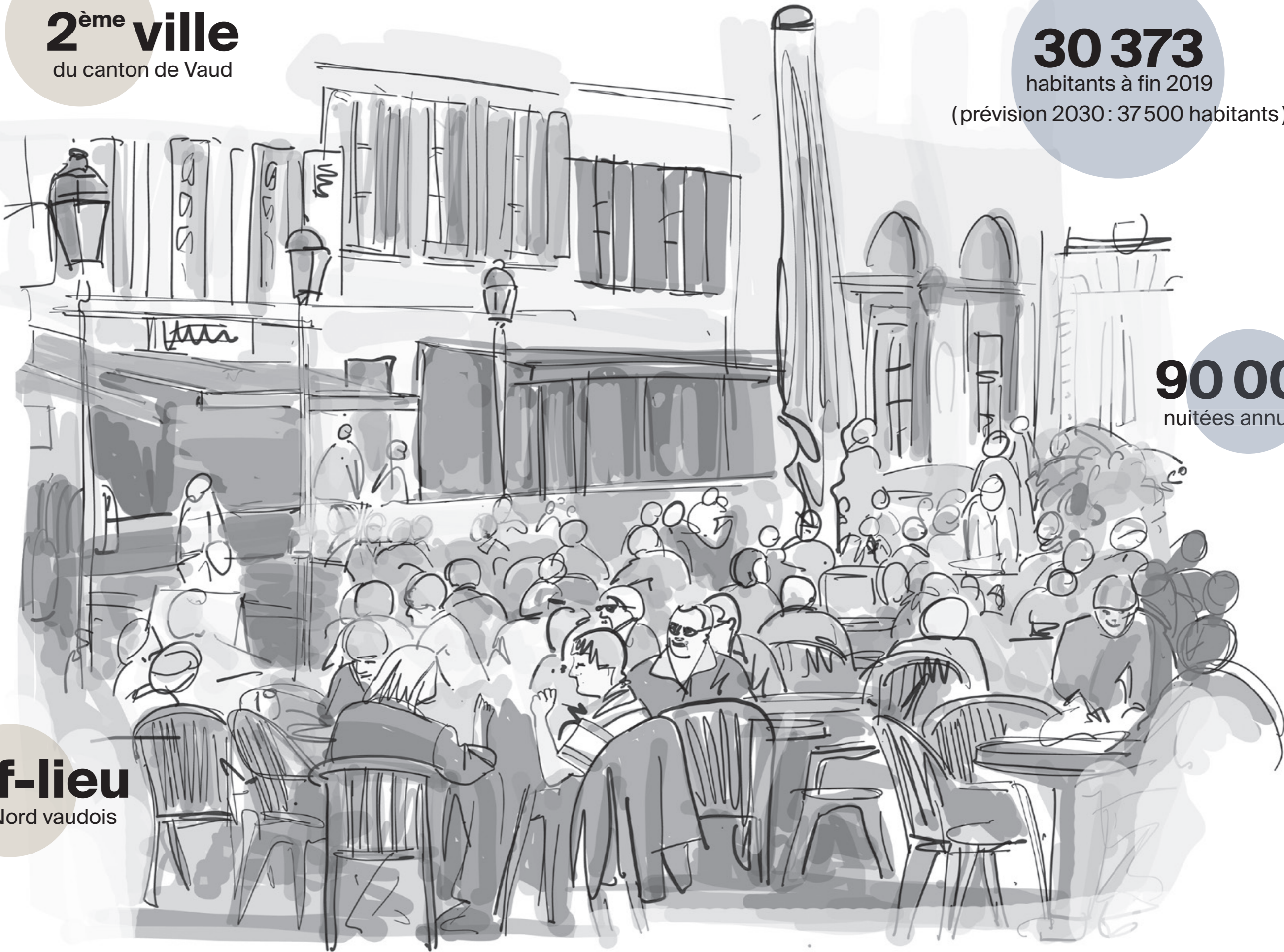
*Le plan directeur « est la feuille de route que se donne une organisation pour réaliser sa vision à moyen et à long terme. Un plan stratégique va plus loin que la simple planification, puisqu'elle oblige l'organisation à examiner ses contextes interne et externe, à faire des projections dans l'avenir et à déterminer les stratégies lui permettant de concrétiser sa mission et sa vision. C'est le point de départ du cycle de gestion axée sur les résultats. L'organisation met tout en œuvre afin d'accomplir ses missions et ses valeurs. »*  
(source: Wikipedia)

**2<sup>ème</sup> ville**  
du canton de Vaud

**30 373**  
habitants à fin 2019  
(prévision 2030: 37 500 habitants)

**90 000**  
nuitées annuelles

**Chef-lieu**  
du Jura - Nord vaudois





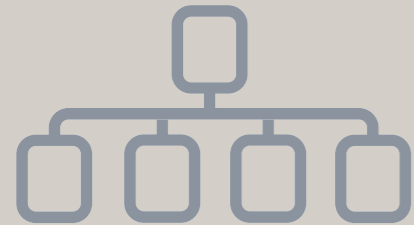
## 4 entités

### Un engagement transversal → 14-19

- Observatoire de la sécurité
- Filière Mobilité
- Services généraux
- Corps de police



## Organisation



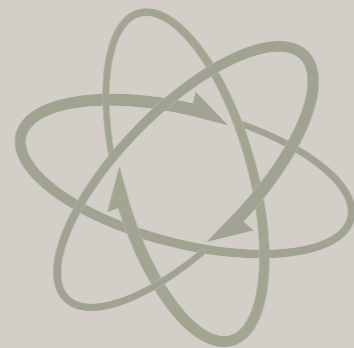
### Un service multifacette → 20-21

- Une gouvernance bipartite
- Organigramme

## Culture d'entreprise

### Nos fondamentaux → 22-23

- Valeurs fondamentales institutionnelles
- Lignes fédératrices



## Vision

### Objectifs → 24-25

- Qualité
- Transversalité
- Proximité
- Partenariat



## Axes de développement

### Projets stratégiques → 28-29

- 8 projets
- Horizon 2025



## Témoignages



### Un cœur de compétences → 30-33

**19** bâtiments scolaires primaires  
et secondaires, soit 4 308 élèves

Les citoyens  
représentent  
**131**  
nationalités

**15 000** emplois

Moyenne d'âge  
**41** ans

« Définir une politique de sécurité publique et sociale globale sur le long terme implique notamment de tenir compte de l'évolution démographique, de la typicité de la population ainsi que de l'évolution des us et coutumes de la société. »

*Observatoire de la sécurité*

## Un engagement transversal

Le Service de la sécurité publique se compose de 4 entités sous l'égide d'une direction transversale, collégiale et pluri-disciplinaire. Il articule toutes ses actions au quotidien dans le cadre d'une politique de proximité afin de répondre aux besoins de la population et de tout mettre en œuvre pour offrir une bonne qualité de vie.



**Observatoire**  
de la sécurité

Filière **Mobilité**

**Services** généraux

Corps de  
**Police**

### Prestations



Yverdon-les-Bains

11

11 communes



interne

## Observatoire de la sécurité

L'Observatoire de la sécurité se veut un outil participatif au service de la sécurité collective sur le territoire d'engagement de la Police Nord Vaudois.

Il est appelé à fournir les prestations suivantes :

11

### Prestations destinées aux autorités

L'Observatoire garantit une vision centralisée des enjeux sécuritaires de la région. Pour ce faire, il s'intègre notamment dans les études préliminaires au développement de la ville d'Yverdon-les-Bains. Il procède à des analyses d'impact sur l'environnement sous l'angle criminogène et des incivilités; il mène également des sondages portant sur le sentiment de sécurité de la population. Par sa capacité à collecter et à analyser de manière scientifique des informations en provenance du terrain, l'Observatoire a pour but de proposer des réponses à l'autorité politique sur des situations potentiellement sensibles en matière de sécurité publique.

11

### Prestations de coordination interservices et avec des partenaires externes

Dans l'objectif de favoriser le bien-vivre ensemble, l'Observatoire met en œuvre des projets de nature diverse en collaboration avec différents partenaires. Il développe également des partenariats privilégiés afin de créer des synergies entre des intervenants de milieux variés, notamment avec :

- l'ensemble des services de la ville d'Yverdon-les-Bains;
- les communes-membres de l'Association intercommunale de police;
- le tissu associatif et économique de la région;
- les partenaires communaux, cantonaux et fédéraux;
- les autres entités du Service de la sécurité publique.



### Prestations de médiation nocturne

L'Observatoire pilote et développe le dispositif de médiation nocturne, fruit de la collaboration interservices avec le Service de la jeunesse et de la cohésion sociale. Ce dispositif vise à apaiser les rues du centre-ville d'Yverdon-les-Bains les soirs de week-end ainsi qu'à améliorer le sentiment de sécurité des habitants et des usagers.



### Prestations internes de pilotage

L'Observatoire développe et met en œuvre des outils d'analyse scientifique de manière à identifier les phénomènes sociétaux ainsi que les problèmes de nature sécuritaire au sens large. Il conçoit et alimente les tableaux de bord ainsi que les indicateurs utiles à la gouvernance visant notamment à évaluer l'efficacité des mesures adoptées.

# Filière Mobilité

La filière Mobilité a pour mission principale de définir et de mettre en œuvre une stratégie cohérente de développement de la mobilité et d'amélioration des systèmes de transport pour la ville d'Yverdon-les-Bains.

Dans ce cadre, elle fournit les prestations suivantes :



### Prestations de la planification de l'offre en transports multimodaux (trafic individuel motorisé, transports publics, mobilité douce) et de l'infrastructure

Elle définit les besoins en infrastructures et offres de mobilité multimodale à l'échelle de la ville. Elle agit en partenariat avec le bureau AggloY et les services cantonaux dans le cadre de planifications territoriales stratégiques (projets d'agglomération, plans directeurs des circulations et de la mobilité douce).

Dans le cadre de la planification des projets de développement et de requalification de l'infrastructure routière, elle pilote les phases d'études préliminaires et d'avant-projets sommaires en général jusqu'à la légalisation des projets.



### Prestations d'exécution des mesures retenues pour favoriser le développement de l'offre en transports et mettre en œuvre la stratégie de mobilité multimodale

Dans le cadre de ces prestations et selon l'analyse détaillée de chaque secteur (rue, carrefour, quartier, etc.) directement impacté par un changement lié à la mise en place de la nouvelle stratégie de gestion du trafic retenue, il s'agit de :

- 1) Définir le fonctionnement multimodal à privilégier ;
- 2) Identifier les opportunités en matière de réaménagement ;
- 3) Évaluer les synergies possibles avec des projets connexes (notamment projets d'assainissement de réseaux souterrains, projets de densification d'habitats, etc.).



### Prestations de suivi et de surveillance de l'exploitation des réseaux de transport afin d'évaluer les impacts effectifs des mesures exécutées, de les comparer avec les impacts planifiés et d'apporter les corrections nécessaires

Ces prestations ont pour vocation de donner une réponse rétroactive ciblée et calculée pour corriger des problématiques existantes ou induites par la mise en place d'un projet voisin, ceci dans le but d'améliorer la sécurité des usagers, la fluidité des mobilités et la qualité des espaces publics.



### Prestations de l'organisation du stationnement public

Ces prestations sont :

- définition des principes de gestion du stationnement, au centre de la ville et en périphérie ;
- mise en place et suivi du système de macarons, comprenant les usagers résidents et pendulaires ;
- délimitation de zones d'application des coefficients de réduction des besoins en place de stationnement privé.

Dans ce cadre, la filière Mobilité est étroitement coordonnée avec les Services généraux du Service de la sécurité publique, en charge de la gestion du stationnement public et de la signalisation routière.

# Services généraux

Les Services généraux mettent leurs compétences et ressources au profit de domaines d'activités aussi divers que variés, dans une vision orientée service public.

Trois types de missions sont exercées dans cette division :



### Prestations administratives de proximité

*Office du stationnement, Contrôle des habitants, Commission de police*

Ces prestations ont pour vocation de fournir à la population yverdonnoise, de même qu'à tout usager spécifiquement concerné, un service de qualité dans les domaines précités. Le conseil fait dans la plupart des cas partie intégrante des missions, dans une vision ciblée sur l'intérêt général.



### Prestations de proximité sur le terrain

*Police du commerce, Assistants de sécurité publique, Enquêtes administratives, Signalisation routière, Centre funéraire, Affaires portuaires, Stand de tir*

Ces prestations sont orientées sur l'action de proximité, au contact étroit de la population, des partenaires et des acteurs de l'espace public. Elles s'exercent selon une philosophie permettant de mener à bien les missions légales en anticipation des problématiques, tout en s'adaptant en permanence au caractère évolutif des milieux concernés.



### Prestations de fonctionnement interne

*Chancellerie, Intendance, Finances, Gestion des contraventions, Entretien du matériel roulant*

Toutes les missions précitées sont nécessaires au bon fonctionnement des différentes entités du service. Celles-ci ont pour fondement le service transversal interne et le respect des procédures légales. Ces prestations sont à la fois administratives et techniques, exercées par des spécialistes attachés à la coopération et à un rendu de qualité.

## 4 entités

# Corps de police

Le Corps de police est chargé d'assurer la sécurité sur l'ensemble du territoire, comprenant ses 11 communes partenaires. Œuvrant sur les axes transversaux que sont Police-secours, la Police territoriale et la Formation, cette division opérationnelle poursuit au travers de ses missions les objectifs suivants :

- servir avec équité et bienveillance pour le bien-être des habitants, en collaboration avec tous les partenaires;
- protéger la vie et la liberté de tous les citoyens au travers de ses actions;
- agir avec bon sens et proportionnalité dans le respect des lois et des règlements;
- assurer une formation adéquate et continue au personnel dédié et à l'usage de l'équipement dévolu.

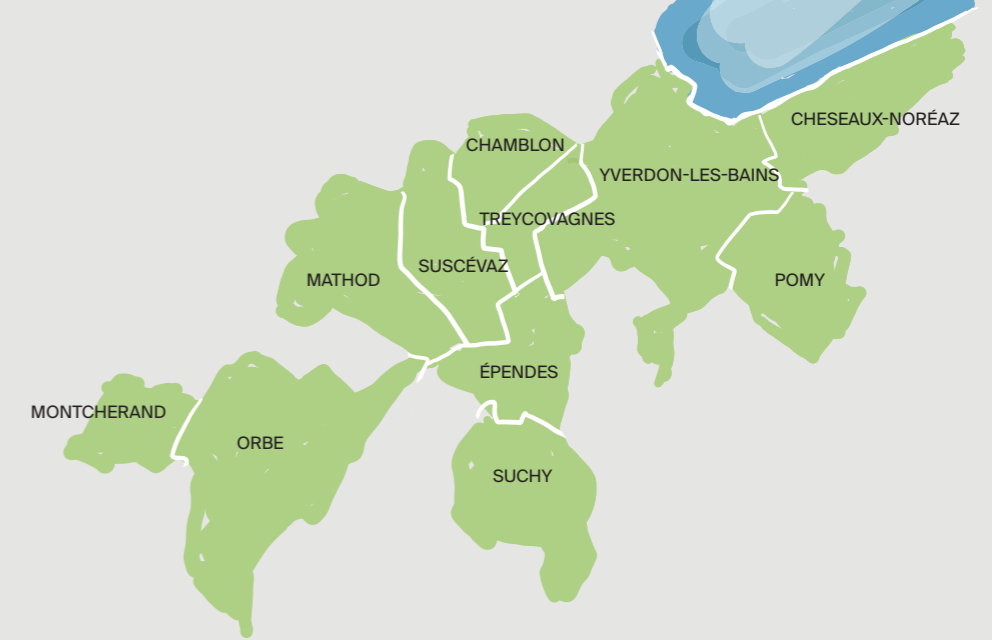
Empreintes de ces fondements, les actions des policiers se traduisent tant au travers de la prévention, de la proximité et de la répression dans un esprit orienté service et protection.

### 11 Prestations de secours et de protection

Au travers d'une présence continue 24h/24 et 7j/7, les policiers assurent la protection des personnes et des biens, en maintenant l'ordre public. Ils ont ainsi la mission de lutter contre les phénomènes criminels et d'interpeller les auteurs de délits. Dans ce même esprit de protection, ils veillent à prendre en charge les victimes d'infractions et à les accompagner dans les premières démarches.

### 11 Prestations de proximité

Par une présence visible et permanente, les agents de police offrent un service de proximité bienveillante en allant à la rencontre des citoyens. Ils participent ou orientent à la résolution de problèmes en activant des ressources collaboratives au sein des services adéquats. Leur action est équilibrée pour prévenir et agir contre les incivilités.



### 11 Prestations de réponse au public

Une centrale d'engagement est atteignable 24h/24 et 7j/7, assurant un engagement des patrouilles de police sur l'ensemble du territoire, ainsi qu'une réponse permanente aux citoyens. Par ailleurs, ces derniers sont également accueillis, selon un horaire défini, par le personnel de la réception du poste de police principal pour toute prestation liée aux plaintes. Deux antennes situées, d'une part dans le secteur de la gare d'Yverdon-les-Bains, d'autre part à Orbe, offrent, quant à elles, des prestations de proximité similaires.

### 11 Prestations de sécurité routière

En collaboration avec la filière Mobilité, les policiers spécialisés travaillent à la gestion globale du trafic routier. Ils mettent également en place des contrôles adéquats visant la sécurité des citoyens et dénoncent toutes les infractions y relatives.

### 11 Prestations de prévention

Au travers de son travail quotidien, le service de police détecte les situations nécessitant des actions de prévention, quel que soit le domaine concerné. À cet effet, plusieurs types de campagnes sont annuellement programmées, en collaboration efficace avec des partenaires en la matière, tels les écoles ou le Service de la jeunesse et de la cohésion sociale notamment. Par ailleurs, des actions ponctuelles sont déclenchées pour assurer la sécurité et le bien-vivre ensemble des citoyens.



### Prestations de formation

Un domaine d'activité interne au Corps de police a pour vocation d'assurer le professionnalisme des actions policières et l'utilisation du matériel requis pour y parvenir. La formation de base nécessite une prise en charge internalisée lors de la seconde année et implique un suivi adéquat. Par ailleurs, les changements et mutations constants de notre société requièrent une mise à niveau permanente des policiers, offrant ainsi un service de qualité à la population.



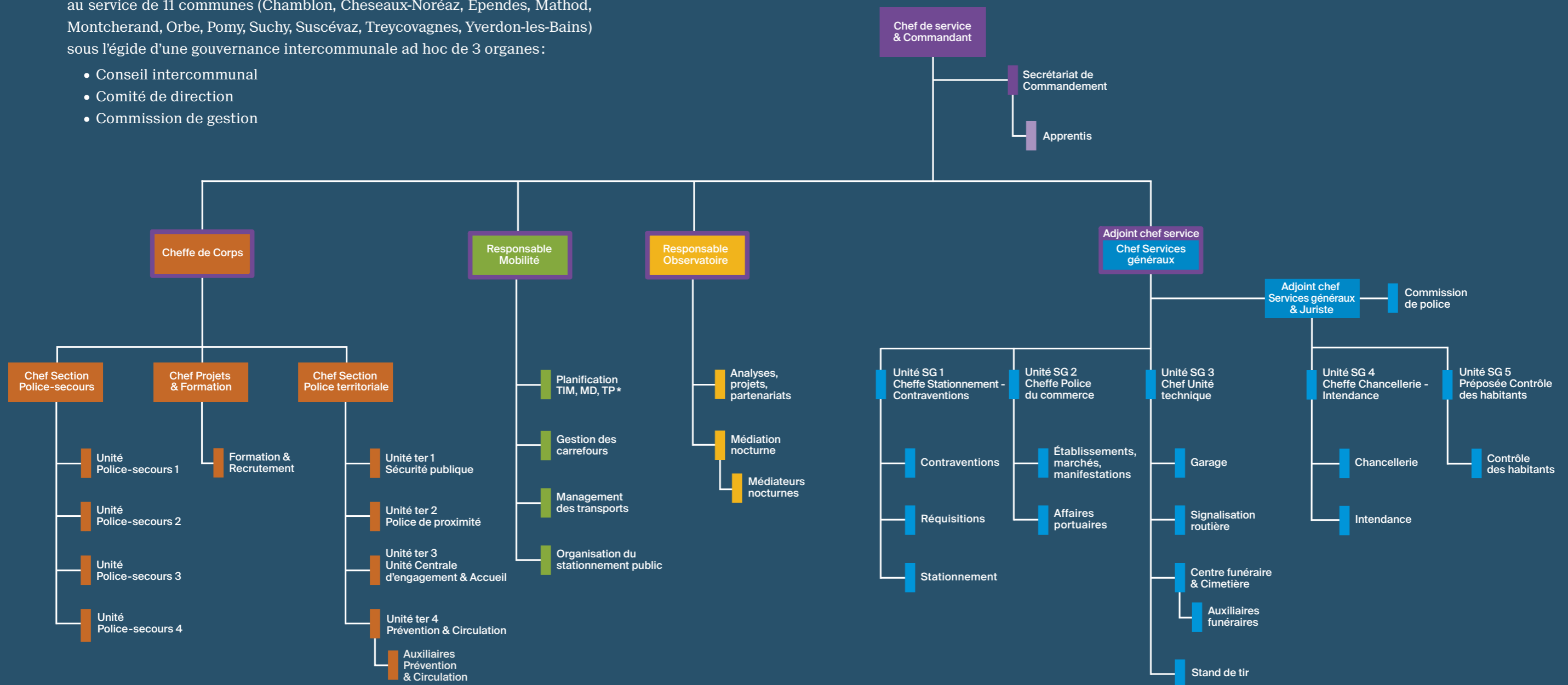
## Un service multifacette

### Une gouvernance bipartite

Le Service de la sécurité publique regroupe des entités, composées de collaborateurs civils et uniformés, répondant directement :

- aux autorités de la ville d'Yverdon-les-Bains et
- à une association intercommunale de police «Police Nord Vaudois» (PNV), au service de 11 communes (Chamblon, Cheseaux-Noréaz, Ependes, Method, Montcherand, Orbe, Pomy, Suchy, Suscévaz, Treycovagnes, Yverdon-les-Bains) sous l'égide d'une gouvernance intercommunale ad hoc de 3 organes :

- Conseil intercommunal
- Comité de direction
- Commission de gestion



\* TIM : transports individuels motorisés  
MD : mobilité douce  
TP : transports publics

# Nos fondamentaux

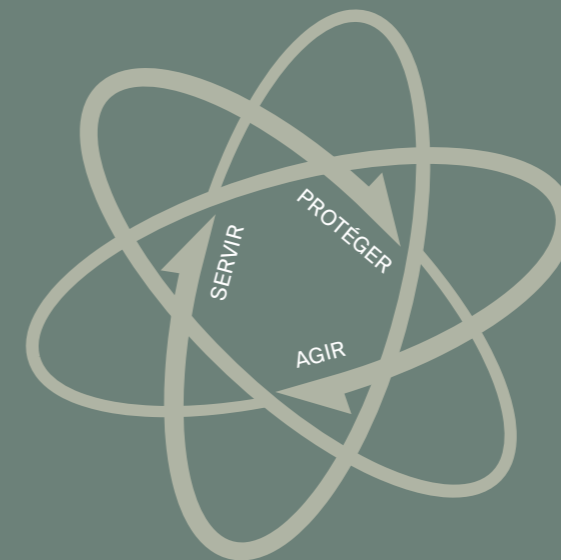
## Valeurs fondamentales institutionnelles

Les valeurs fondamentales sont l'ADN du service. À l'image d'une cellule organique, le noyau central est l'intérêt général et la collectivité; la matière essentielle est quant à elle un équilibre fort entre probité, exemplarité, respect, cohérence, proactivité, égalité de traitement et intelligence collective.



## Lignes fédératrices

Les lignes fédératrices déclinent la culture d'entreprise. Elles donnent un sens aux missions et témoignent de l'appartenance de l'ensemble des collaborateurs (civils et uniformés) au service autour de 3 axes forts : Servir - Protéger - Agir.



### SERVIR

- Être au service de la population
- Pour le bien commun
- Par des collaborations internes et externes
- Avec bienveillance
- Avec disponibilité

### PROTÉGER

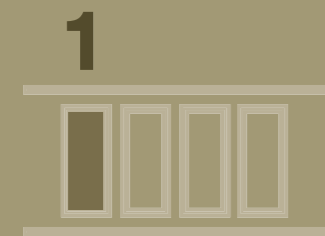
- Les libertés de la population
- L'intégrité des personnes et des biens privés
- Le domaine public
- L'ordre et la tranquillité publics
- Le citoyen dans ses déplacements (par des infrastructures adaptées)

### AGIR

- Pour améliorer la qualité de vie
- Avec professionnalisme
- Avec proportionnalité
- Avec proactivité
- Avec empathie

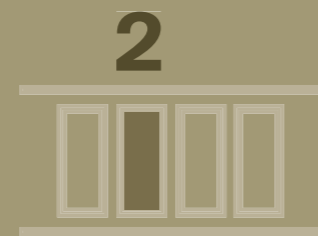
# Objectifs

Dans une démarche globale de proactivité et d'anticipation au service du citoyen, le Service de la sécurité publique oriente de manière constante son action en amont. Pour les 5 prochaines années, un accent particulier sera porté sur les 4 axes suivants :



## Qualité

Développer une organisation interne qui doit tendre à devenir une administration exemplaire avec des outils modernes et adaptés dans une vision orientée qualité.



## Transversalité

Intégrer de manière transversale les réflexions en amont des projets, notamment dans la stratégie d'aménagement et d'occupation de l'espace public, dans la conception de prestations d'accueil et en faveur du citoyen.



## Proximité

Favoriser l'identification des enjeux de chacun dans une compréhension mutuelle et mettre en lumière les éléments bloquants en vue de trouver des solutions créatives participatives répondant à un besoin.



## Partenariat

Responsabiliser l'ensemble des partenaires concernés par la sécurité publique afin de mieux cibler les actions en mettant le citoyen au centre des préoccupations. Développer les partenariats dans un délicat équilibre social, en ouvrant les domaines d'actions, en pensant collectif et en travaillant en réseau dans la force des synergies d'équipe.





**6 000**

places de stationnement  
sur l'espace public

**500**

manifestations publiques  
annuelles

**400 000 m<sup>2</sup>**  
d'espaces de loisirs

**55 %**

des pendulaires travaillant  
à Yverdon-les-Bains  
viennent en voiture

**120 km**  
de routes

**211**

établissements publics

Une ville au centre d'un **réseau ferroviaire, routier et autoroutier**, à 30 minutes de la première ville du canton, Lausanne

# Projets stratégiques



Pour atteindre sa vision et répondre aux 4 enjeux majeurs, le Service de la sécurité publique prévoit de mener 8 projets stratégiques d'ici à 2025 (déclinés sous la forme d'un plan d'action détaillé destiné aux autorités) et de participer activement, de manière anticipative, au développement stratégique de la ville d'Yverdon-les-Bains. Il inscrit ainsi l'ensemble de ses actions dans une volonté de cohérence pour des prestations exemplaires, au service de la population, en évoluant avec ses partenaires dans des enjeux partagés.

Yverdon-les-Bains

11 communes

interne

11

Appréciation du **climat sécuritaire** permettant d'identifier les mesures utiles en tenant compte des différents enjeux en présence

11

**Gestion de crise** intégrée en permanence dans un contexte d'incertitude



Implémentation **d'outils digitaux** visant à faciliter les démarches administratives des citoyens



Standardisation de la **gestion qualité** en vue de garantir un fonctionnement efficient de l'institution



**Formation continue** adaptée en lien avec l'évolution de la société



Mise en œuvre des différents documents de planification en respectant la cohérence d'une **approche multimodale des déplacements**, avec priorité au développement de la mobilité douce et des transports publics, tout en maîtrisant le trafic individuel motorisé



Mise en place d'un dispositif permettant de gérer de manière coordonnée le **trafic automobile** sur l'ensemble du réseau en ville en cas de perturbation (accident, événements particuliers)

11

Renforcement de l'interaction dans le rapprochement avec la **proximité sociale** des quartiers

# Un cœur de compétences

Le personnel du Service de la sécurité publique mène quotidiennement ses actions en faveur de la population. La direction du service a ainsi invité ses collaboratrices et collaborateurs à témoigner dans le cadre de ce plan directeur en s'exprimant spontanément relativement à la question suivante :



“ Qu'est-ce qui vous porte dans votre action au quotidien ? Pourquoi avez-vous choisi votre activité au sein du Service de la sécurité publique et quelle satisfaction avez-vous dans votre activité au service de la population ? ”

Dans ma fonction d'assistant de sécurité publique, je me trouve au contact quotidien des citoyens et tout en contrôlant le stationnement, je suis disponible pour renseigner la population. Mes nouvelles tâches d'assistant de sécurité publique de proximité me permettent de relever diverses problématiques récurrentes, que ce soit élagage, signalisation, circulation, sécurité, conflits, renseignements, prises d'info, etc., puis de trouver des solutions durables. Malgré le fait de travailler dehors par tous les temps, la qualité du contact est importante pour passer de bonnes journées et apprécier cette activité qui n'est pas forcément toujours bien perçue par certains automobilistes ou autres usagers. (Steeve P.)

J'ai choisi de devenir assistant de sécurité publique parce que j'aime le contact avec les gens, qui s'adressent à nous pour leurs problèmes de toute sorte. C'est le concept de la proximité : être présent et visible pour rassurer les citoyens. Il s'agit aussi d'un travail important, car faire respecter les règles qui concernent la route, tant pour le stationnement que pour les véhicules en mouvement, se traduit en respect entre les personnes. Enfin, la diversité des missions qu'on exécute rend ce travail stimulant. (Simon B.)

La forme masculine utilisée dans ces extraits désigne aussi bien les femmes que les hommes. Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

En tant qu'agent de police, c'est un honneur et une fierté de servir et protéger la population. Les aspects répressif et préventif étant liés, nous devons faire preuve de lucidité à chaque action que nous menons en respectant la proportionnalité et le principe de légalité. (Patrick C.)

Cela va bientôt faire douze ans que j'œuvre au sein des unités Police-secours ; avant d'entrer à l'école d'aspirants, j'avais argué que si je voulais travailler à la Police, c'était principalement pour aider les gens, voire a fortiori leur apporter du réconfort, selon la complexité des situations. Aujourd'hui, c'est toujours dans cette double optique que j'essaie de mener mon action au quotidien, et lorsque des citoyens nous expriment leur gratitude suite à une intervention, quelle qu'elle soit, mais menée avec tact et professionnalisme, j'éprouve là ce fameux sentiment de plénitude évoqué par notre Commandant. (Cédric S.)

Cela fait maintenant seize ans que je suis policier dans les unités Police-secours. J'ai d'abord choisi ce métier pour son absence de routine, on ne sait jamais comment une journée de travail va se dérouler. On voit également des choses très difficiles et il faut savoir gérer ses émotions. Mais ce qui l'emporte, c'est le fait de se sentir utile, d'être au service du citoyen, de la justice et de pouvoir être à l'écoute des gens en tentant d'apporter des solutions à leurs problèmes. (Alexandre L.)

Enfant d'Yverdon-les-Bains et y habitant toujours avec ma famille, j'ai choisi depuis bientôt 30 ans de travailler dans cette ville qui m'a vu grandir. Avec elle et mes collègues, j'ai aussi grandi, évolué, de même que le travail et les missions en fonction des nécessités du monde actuel et de ses préoccupations. Mais... certaines choses ne doivent pas changer ! La grande qualité du service donné au citoyen, de même que la sécurité, restent et resteront toujours un moteur puissant, que ce soit au sein du Service de la sécurité publique ou plus précisément de Police Nord Vaudois. Dit plus simplement : mon service, ma police, ma ville et par-dessus tout... mes citoyens ! (Tibor B.)

Ce qui me porte au quotidien dans mon activité professionnelle est le fait d'être au service de la population. Je me sens utile et j'éprouve de la satisfaction personnelle dans mes activités quotidiennes. J'aime le travail d'équipe et le partage des connaissances. J'aime la rigueur et l'ordre, ce qui correspond bien au Service de la sécurité publique. (Jérôme C.)

Ma motivation principale est de contribuer à maintenir le sentiment de sécurité ressenti par les citoyens et d'aider à ce que la Suisse reste le merveilleux pays dans lequel nous vivons. (Quentin C.)

## Témoignages

Brièvement, j'ai choisi cette activité au sein de la [police de] proximité, afin d'avoir une écoute, nourrir un dialogue et répondre au plus près aux interrogations et questions que se pose la population. En résumé, actuellement, cette activité correspond parfaitement à ma recherche, car elle évolue constamment et ne s'assoit pas sur ses acquis, requiert une perpétuelle adaptation, ce qui met un sens à notre activité. Pour conclure, une source de satisfaction est apportée par la majorité des requérants, qui montrent leur empathie, auprès du répondant de proximité pour le travail fourni, ceci pour conduire à bien les interventions confiées. *(Patrick G.)*

Mon activité de policier, précisément au sein de l'unité de proximité, me permet pleinement de mettre en avant mes qualités humaines, d'offrir ma bienveillance au service des citoyens, d'être au service de la population et de m'immerger pleinement au cœur des préoccupations quotidiennes. Les contacts privilégiés avec l'ensemble de la population et autorités et les actions variées, l'écoute et la résolution des problèmes par le dialogue me permettent de contribuer modestement à préserver et à participer à la cohésion sociale visant ainsi à construire ensemble pour préserver une paix sociale, donnant ainsi tout son sens aux valeurs cardinales de Police Nord Vaudois «Servir - Protéger - Agir». *(Stéphane V.)*

J'aime ma fonction [au sein des Services généraux] parce qu'elle m'apporte beaucoup d'un point de vue humain. J'ai des contacts avec des gens d'horizons différents. J'aime la rigueur et faire appliquer les lois. J'ai choisi mon activité au sein du Service de la sécurité publique parce que j'ai un goût prononcé pour la justice et j'aime la structure policière dans laquelle j'évolue parce qu'elle convient parfaitement à mon tempérament. J'aime spécialement l'esprit et le travail d'équipe et le fait d'avoir une partie administrative et de terrain (contrôles). Je suis autonome dans ma fonction et j'apprécie la variété de mon travail. Je me sens utile à la collectivité. Je suis loyale envers mon institution quoi qu'il arrive et j'ai le sens du devoir. *(Amaëlle C.)*

J'ai choisi mon activité auprès du Service de la sécurité publique pour œuvrer au sein d'une entité à dimension humaine. J'ai le sentiment d'être proche et à l'écoute de la population avec laquelle j'ai contact chaque jour par le biais de courriels et de téléphones. *(Véronique D.)*

De par ma fonction d'inspecteur de la police du commerce, j'ai l'occasion de rencontrer et côtoyer des personnes provenant de divers milieux (culturels, sportifs, associatifs, etc.). J'apprécie grandement cette diversité dans mon travail et les échanges avec ces différents acteurs sont enrichissants tant d'un point de vue professionnel que personnel. De plus, bien que nous représentions l'Autorité, nous participons également à la prévention dans différents domaines et nous accompagnons les différents protagonistes dans leurs démarches, notamment administratives. Pour moi il est important d'être à l'écoute de mes interlocuteurs et de pouvoir leur apporter les informations et conseils nécessaires, afin de pouvoir travailler dans un climat de confiance avec eux. *(Dany F.)*

Ma satisfaction professionnelle quotidienne au sein du Service et plus particulièrement pour le Contrôle des habitants est le sentiment de réaliser une tâche utile pour la population dans son ensemble qui allie des compétences sociales, humaines et juridiques dans tous les domaines qui touchent le quotidien administratif d'une population pluriculturelle, tous milieux sociaux confondus. *(Jeanne F.)*

Tenir à jour le registre des habitants ainsi que la diversité des tâches liées à cette activité m'ont toujours plu. La proximité avec la population ainsi que les échanges avec les administrés sont très importants et apportent souvent beaucoup de satisfaction (aider - comprendre - orienter). *(Céline S.)*

Il est important pour moi que nous nous sentions en sécurité et à l'aise dans notre belle ville. C'est pourquoi je suis heureux de m'engager en tant que médiateur de nuit. Cela me remplit de satisfaction de pouvoir apporter une telle contribution à la coexistence paisible à Yverdon. *(Peter F.)*

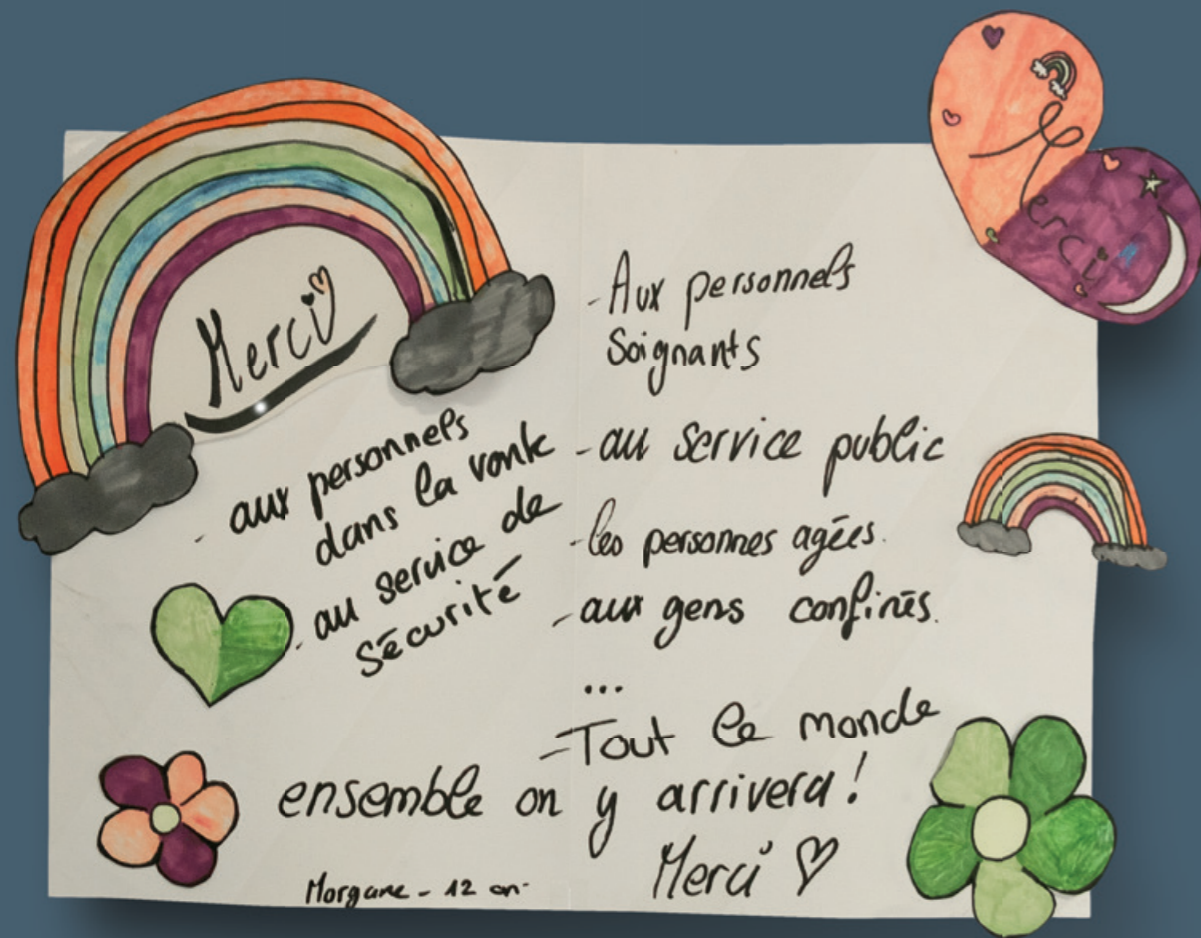
Je travaillais déjà auprès du Service de la jeunesse et de la cohésion sociale et je désirais trouver une activité qui me permette de m'intégrer dans un groupe au service de la population et de me sentir utile pour ma ville. La rencontre avec les personnes, être à leur écoute, les renseigner, les prévenir aussi, le tout avec le sourire et dans un climat de bienveillance et de respect. Mais également le sentiment d'être utile, d'apporter quelque chose à ma ville, puisque des personnes nous disent souvent que notre présence en tant que médiateurs nocturnes les rassure et nous remercient pour notre travail. *(Anne-Marie G.)*

Ce que j'aime [en tant que médiatrice nocturne] ? Le contact, échanger avec les personnes, pouvoir apporter un peu d'aide ou de soutien... Si, par ma présence, je contribue à lier un contact et à apporter un peu de bienveillance, en plus dans la ville où j'habite, je suis satisfaite et c'est avec grand plaisir que je le fais et espère encore le faire longtemps! *(Danièle P.-G.)*

Je pense que la médiation est une manière très efficace de participer au bien-être de la communauté et c'est le prolongement logique de mon activité professionnelle avant ma retraite. *(Joaquin L.)*

Étant un habitant d'Yverdon et ayant grandi dans cette région, il était intéressant pour moi de pouvoir avoir un travail en relation avec celle-ci. Voir se développer les projets émanant de notre bureau [filiale Mobilité] est une grande satisfaction personnelle. De plus, notre proximité avec Police Nord Vaudois est un avantage non négligeable dans nos relations directes en termes de réactivité, de prévention et de sécurité. *(Nicolas C.)*

Mon activité au sein du Service de la sécurité publique m'apporte beaucoup de satisfaction personnelle, notamment en raison des différents échanges avec divers corps de métiers, une forte interaction sur le terrain et avec les riverains et de riches projets pour le développement de la ville de demain. Développer des infrastructures de qualité, pour un cadre de vie attractif à Yverdon-les-Bains, est une priorité dans toutes les réflexions menées dans le cadre de mon activité au sein du Service de la sécurité publique. *(Quentin P.)*



#### Impressum

Concept et coordination : Marylaure Garcia

Textes : Direction d'état-major

Support : Observatoire de la sécurité et direction d'état-major

Conception et réalisation : Synergies / Laurent Bailly

Photographies et illustrations : Synergies / Laurent Bailly

Impression : Cornaz impressions / emballages SA

Copyright : Service de la sécurité publique, printemps 2021

Chiffres mentionnés dans le document : état au 31 décembre 2019



**Police Nord Vaudois**  
Rue du Valentin 12  
1401 Yverdon-les-Bains  
T. 024 423 66 66  
[www.policenv.ch](http://www.policenv.ch)